

Après les élections ...

Merci aux 713 électeurs qui ont fait confiance à la gauche plurielle et citoyenne.

Avec 37,80 %, la gauche progresse à Roscoff de plus de 4 % par rapport à 2001 ; un élu supplémentaire va nous permettre d'être davantage présents dans les commissions et d'influer plus fortement sur les dossiers et les décisions à prendre. La municipalité en place devra compter sur une opposition constructive et déterminée.

Mais le plus important est sans doute d'avoir appris à travailler en équipe avec nos colistiers et un comité de soutien dynamique, tous bien décidés à jouer un rôle tout au long du mandat.

Nous nous sommes engagés à assumer notre rôle d'opposition active au sein du Conseil municipal et de vous rendre compte de nos interventions dans la vie municipale.

Sans pour autant négliger les vecteurs de communications traditionnels, internet est un outil de communication efficace, rapide et facile à utiliser qu'il convient de privilégier.

Ce blog que nous ferons évoluer permettra de vous tenir informés des dossiers, de nos prises de position, mais il doit aussi être le lieu d'expression des citoyens grâce à des tribunes libres accessibles à tous.

La majorité en place a terminé sa profession de foi par ces mots : « Cela implique un changement profond des mentalités et surtout des méthodes de travail. Nous nous engagerons en concertation avec la population. ». **Nous serons là pour lui rappeler ses promesses et instaurer une démocratie vraiment participative.**

Depuis notre élection le 9 mars 2008, nous avons écrit au maire le 11 mars pour « l'assurer que nous appuierons sa demande de classement de notre commune en état de catastrophe naturelle. » et aux sinistrés pour les assurer de notre soutien.

Le 16 mars, à 11 heures, le conseil municipal a été installé. Compte tenu de notre nombre d'élus, nous n'avons pas jugé utile de présenter un candidat de gauche au poste de maire, ni de faire une liste pour les postes d'adjoints.

M. Joseph Séité a été élu par 22 voix et cinq blancs.

L'article premier de la loi n° 2007-128 du 31 janvier 2007 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux a modifié l'article L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ; l'article L.2122-7-2 dispose, notamment que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Le maire a donc proposé sept adjoints : 4 hommes et trois femmes qui ont été élus par 22 voix et cinq blancs :

- **Véronique Person**
- **Gilbert Chapalain**
- **Yves Thomas**
- **Joëlle Quéguiner**
- **Yvon Cabioch**
- **Daniel Hyrien**
- **Maryse Ollivier-Cloarec**

Mais comme ont été annoncés dès aujourd'hui deux conseillers délégués :

- **Joël Quillévére**, affaires maritimes
- **Alain Creignou**, affaires rurales,

Le bureau municipal comporte au final sept hommes et trois femmes.

À Roscoff, il y a encore du chemin à parcourir pour obtenir une réelle parité hommes-femmes !

Dany GUILLOU-BEUZIT

Le prochain Conseil municipal aura lieu le **vendredi 28 mars 2008 à 20h30**, annoncé dès le 14 mars sur l'agenda du site officiel de la municipalité.

Nous avons donc demandé que nous soit communiqué rapidement l'ordre du jour et la liste des commissions prévues car nous avons l'intention de nous y impliquer activement.



Conseil municipal de Roscoff, installé le 16 mars 2008

*Après l'installation du Conseil municipal et l'élection du maire et des adjoints,
les conseillers sont allés déposer une gerbe au Monument aux morts,
puis sont allés jeter à la cale du Vil une gerbe aux Périss en mer avant la photo traditionnelle.*